BNP PARIBAS REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change

INVESTMENT MANAGEMENT

PIERRE AVENIR 3

SCPI RÉSIDENTIELLE DITE « SCELLIER »

DOCUMENT D'INFORMATION DU 3ÈME TRIMESTRE 2022

LE MOT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Tout logement vacant dont la fin de l'engagement locatif (d'une durée de 9 ans) est intervenue ou va intervenir dans les 12 prochains mois ne sera volontairement pas remis à la location, dans la perspective de sa vente, libre de toute occupation.

Cette stratégie mise en place par votre Société de Gestion a permis de neutraliser à la location 22 logements au 30 septembre 2022.

En parallèle de cette amorce de la phase de pré-liquidation, votre SCPI poursuit sa phase de gestion locative. Ainsi, 318 logements étaient loués au 30 septembre 2022, représentant un taux d'occupation financier au troisième trimestre de 92,7 %. Au fur et à mesure des neutralisations à la location en prévision des ventes, le taux d'occupation va mécaniquement diminuer et sera de moins en moins pertinent.

LES INDICATEURS CLÉS À FIN DE TRIMESTRE

NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS	346
NOMBRE DE LOGEMENTS LOUÉS À FIN SEPTEMBRE 2022	318
NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS À FIN SEPTEMBRE 2022	28
NOMBRE DE LOCATAIRES COUVERTS PAR LA GLI	306
TAUX D'OCCUPATION FINANCIER « ASPIM » DU 3T 2022	92,7 %

MARCHÉ DES PARTS DU 3ÈME TRIMESTRE 2022

INDICATEURS DU TRIMESTRE

NOMBRE DE PARTS ÉCHANGÉES AU COURS DU TRIMESTRE	130
VOLUME DE TRANSACTIONS (EN PRIX VENDEUR)	81 K€
DERNIER PRIX D'EXÉCUTION AU 21/09/2022*	
ACQUÉREUR	681,00 €/PART
VENDEUR	620,22 €/PART
NOMBRE DE PARTS INSCRITES À LA VENTE AU 30/09/2022 (% DU NOMBRE TOTAL DE PARTS)	61 SOIT 0,06 %

**La dernière confrontation avec échange de parts date du 21/09/2022.*

À L'AFFICHE CE TRIMESTRE

Appel à candidature au conseil de surveillance

3 postes de membres du conseil de surveillance sont à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Pour faire acte de candidature, conformément aux statuts, tout associé doit détenir au **minimum 10 parts** de la SCPI Pierre Avenir 3. Les associés souhaitant présenter leur candidature sont invités à se rendre sur notre site internet et à compléter et signer le **dossier de candidature au conseil de surveillance**. Ces documents doivent être adressés **avant le 31 janvier 2023** soit (i) **par courrier** à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) : BNP Paribas REIM France – Service juridique – 50, cours de l'île Seguin - CS 50280 – 92650 Boulogne-Billancourt Cedex soit (ii) **par email** (version numérisée desdits documents signés), via notre adresse dédiée : **candidature.scpi@realestate.bnpparibas.**

254, 254 bis et 256, rue Gabriel Péri - Cachan (92)

Connectez-vous à votre **espace associé** pour suivre vos participations ou pour toutes autres informations :
www.reim.bnpparibas.fr

DISTRIBUTION (POUR UNE PART DE PLEINE JOUISSANCE)

Acompte trimestriel (€/part)

DATE DE VERSEMENT	05/11/2022
ACOMPTE DU 3ÈME TRIMESTRE 2022, PAR PART	5,00 €
Dont revenus de valeurs mobilières	-
Prélèvements sociaux sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (17,2%)	-
Prélèvement obligatoire à la source sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (12,8%) à titre d'acompte sur l'IR [1]	-

[1] *Sauf cas de dispense justifié.*

Rappel de distribution (en € / part)

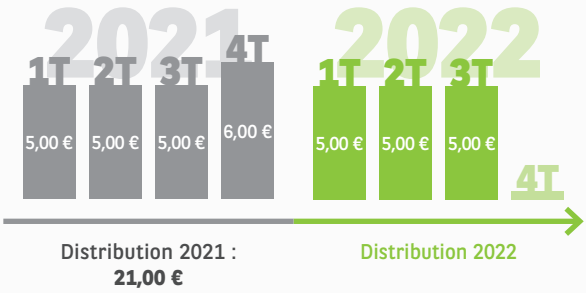

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Le marché des parts permet d'acquérir ou céder des parts de SCPI sur le marché secondaire. Retrouvez l'intégralité du fonctionnement du marché secondaire sur www.reim.bnpparibas.fr et sur la note d'information (chapitre - modalités de sortie) de votre SCPI.

Restez connectés aux actualités et opportunités de BNP Paribas REIM France en vous abonnant à notre Newsletter trimestrielle, depuis notre site internet.

La SCPI relève de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 dit SFDR du 27 novembre 2019 sur les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La SCPI ne garantit pas la revente de ses parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la Société de Gestion (www.reim.bnpparibas.fr) ou appeler le 01 55 65 20 01 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France).

Pierre Avenir 3, Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe - Visa de l'AMF à la note d'information : SCPI 11-05 du 16/03/2011, actualisée le 21 mars 2022.

BNP PARIBAS REIM France - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP-07000031 en date du 1er juillet 2007 et du 15 avril 2014 au titre de la directive AIFM. Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et/ou des risques assumées par la société de gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.
50, cours de l'île Seguin - CS 50280 - 92650 Boulogne-Billancourt Cedex
Téléphone : 01 55 65 20 01 (Relation clients) - Site web : www.reim.bnpparibas.fr - Messagerie : administratif-reim@realestate.bnpparibas

Les Ateliers Hiver - octobre 2022